

## APPEL À PROJETS CONJOINT INQ-SN 2023-2026, 3<sup>e</sup> édition

Programme : Pour un Nord durable

### TABLE DES MATIÈRES

<b>LE PROGRAMME DE RECHERCHE EN PARTENARIAT POUR UN NORD DURABLE DE L'INSTITUT NORDIQUE DU QUÉBEC ET DE SENTINELLE NORD DE L'UNIVERSITÉ LAVAL .....</b>	<b>3</b>
GRANDES LIGNES DU PROGRAMME .....	3
DATES À RETENIR .....	3
PRÉAMBULE .....	4
L'INSTITUT NORDIQUE DU QUÉBEC.....	4
LA STRATÉGIE SENTINELLE NORD DE L'UNIVERSITÉ LAVAL .....	4
CONTEXTE .....	4
OBJECTIFS.....	4
RÉSUMÉ DE LA PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE DE L'INQ .....	5
<b>APPEL À PROJETS 2023-2026 .....</b>	<b>7</b>
GÉNÉRALITÉS.....	7
ADMISSIBILITÉ.....	7
ÉVALUATION DES PROPOSITIONS .....	8
<b>PROCÉDURE DE DÉPÔT DE L'AVIS D'INTENTION .....</b>	<b>8</b>
PIÈCES REQUISES – AVIS D'INTENTION (UN SEUL DOCUMENT EN FORMAT PDF).....	8
<b>PROCÉDURE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE COMPLÈTE .....</b>	<b>9</b>
PIÈCES REQUISES – DEMANDE COMPLÈTE (UN SEUL DOCUMENT EN FORMAT PDF) .....	9
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR L'AVIS D'INTENTION .....</b>	<b>10</b>
<b>FORMULAIRE - AVIS D'INTENTION.....</b>	<b>10</b>
PARTIE A – IDENTIFICATION ET ADMISSIBILITÉ.....	10
PARTIE B – DESCRIPTION DE L'ENJEU PRINCIPAL ET DES GRANDES THÉMATIQUES DU PROJET (MAX. 1/2 PAGE) .....	11
PARTIE C – PROCESSUS ENVISAGÉ POUR IMPLIQUER LES PARTENAIRES ET COCONSTRUIRE LE PROJET (MAX. 1/2 PAGE).....	11
PARTIE D – COMPOSITION ENVISAGÉE DE L'ÉQUIPE (MAX. 1/2 PAGE) .....	11
PARTIE E – PERTINENCE POUR LE NORD ET RETOMBÉES ATTENDUES (MAX. 1/4 PAGE) .....	11
PARTIE F – UTILISATION DE L'ALLOCATION CONSENTIE POUR LA PHASE DE COCONSTRUCTION (MAX. 1/4 PAGE) .....	11
PARTIE G – AUTRES PIÈCES REQUISES .....	11
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'AVIS D'INTENTION .....</b>	<b>12</b>
<b>INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LA DEMANDE COMPLÈTE .....</b>	<b>13</b>
<b>FORMULAIRE – DEMANDE COMPLÈTE.....</b>	<b>13</b>
PARTIE A – IDENTIFICATION .....	13
PARTIE B – OBJECTIFS ET PERTINENCE (MAX. 1 PAGE).....	14
PARTIE C – DESCRIPTION DU PROJET (MAX. 5 PAGES) .....	15
PARTIE D – EXPERTISE DE L'ÉQUIPE ET INTERSECTORIALITÉ (MAX. 1 PAGE).....	15
PARTIE E – FORMATION DE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ (MAX. 1 PAGE) .....	16
PARTIE F – RETOMBÉES ET IMPACTS (MAX. 1 PAGE) .....	16
PARTIE G – COMPLÉMENTARITÉ (MAX. 1 PAGE).....	16

PARTIE H - BUDGET.....	17
PARTIE I – AUTRES PIÈCES REQUISES .....	17
PARTIE J – RÉFÉRENCES .....	18
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA DEMANDE COMPLÈTE.....</b>	<b>18</b>
<b>DÉFINITIONS DES MEMBRES, DES PARTENAIRES, DES CENTRES OU ENTITÉS AFFILIÉS ET DES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS AFFILIÉS À L'INQ.....</b>	<b>20</b>
<b>LISTE DES MEMBRES RÉGULIERS DE L'INSTITUT NORDIQUE DU QUÉBEC .....</b>	<b>21</b>
<b>DÉPENSES ADMISSIBLES .....</b>	<b>22</b>

## LE PROGRAMME DE RECHERCHE EN PARTENARIAT POUR UN NORD DURABLE DE L'INSTITUT NORDIQUE DU QUÉBEC ET DE SENTINELLE NORD DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

---

### GRANDES LIGNES DU PROGRAMME

- Partenariat : Institut nordique du Québec (INQ) et programme Sentinelle Nord (SN) de l'Université Laval.
- Lancement du programme : automne 2022.
- Projets intersectoriels (au moins deux disciplines ou deux secteurs) et interinstitutionnels - l'appel à projets est réservé aux membres réguliers de l'INQ.
- Les chercheurs et chercheuses doivent être affiliés à l'INQ, avoir signé le document *Engagement du chercheur* et faire partie d'une institution qui est un membre régulier de l'INQ.
- Les propositions doivent être en lien avec la programmation scientifique de l'INQ, incluant les intérêts et les aspirations des peuples autochtones.
- Projet d'une durée maximale de trois ans (2023-2024, 2024-2025, 2025-2026).
- Subvention pouvant atteindre 300 000 \$ pour des projets de trois ans (les FIR<sup>1</sup> de 27% sont versés à l'établissement et **sont inclus** dans ces montants) – donc des projets de quelque 73 000 \$ par an.

**Note : cet appel à projets est rendu possible grâce à l'Université Laval, qui, par le biais de son programme Sentinelle Nord, offre une contribution financière substantielle.**

---

### DATES À RETENIR

Appel à projets en deux étapes : il s'agit d'un processus éliminatoire.

#### 1<sup>re</sup> étape : AVIS D'INTENTION

Dépôt de l'avis d'intention : 7 novembre 2022

Résultats (équipes qui se qualifient pour une demande complète) : semaine du 12 décembre 2022

\*Les équipes sélectionnées pour déposer une demande complète pourront se prévaloir d'un montant allant jusqu'à 10 000\$ pour monter leur demande. Les dépenses permises incluent :

1. Les salaires (étudiants et professionnels)
2. Les frais de déplacement et de séjour
3. Les frais de location de salles et de réception

#### 2<sup>e</sup> étape : DEMANDE COMPLÈTE

Dépôt de la demande complète : 20 mars 2023 à 23h59

Annonce des résultats : semaine du 24 avril 2023

Démarrage des projets : mai 2023

---

<sup>1</sup> Des frais indirects de 27 % sont appliqués selon les règles des FRQ.

## **PRÉAMBULE**

L'Institut nordique du Québec (INQ) et la stratégie de recherche Sentinelle Nord (SN) s'unissent pour lancer un 3<sup>e</sup> appel à projets de recherche conjoint aux membres de l'INQ afin d'enrichir le Québec de connaissances sur le Nord et l'Arctique, en lien avec la programmation scientifique de l'INQ, dans une perspective de développement durable du Nord du Québec et pour le mieux-être des communautés qui habitent ce vaste territoire.

Les enjeux liés au Nord sont complexes et nécessitent l'implication de plusieurs secteurs et disciplines. L'INQ et SN misent sur une approche avant-gardiste basée sur la recherche intersectorielle et interdisciplinaire qui inclut les sciences sociales, les sciences de la santé, les sciences naturelles et l'ingénierie. Pour favoriser la synergie et la collaboration, cet appel de projets conjoint encourage le développement de projets interinstitutionnels.

## **L'INSTITUT NORDIQUE DU QUÉBEC**

Depuis ses débuts en 2014, l'Institut nordique du Québec travaille à bâtir un réseau entre les acteurs intéressés par le développement du Nord du Québec. Sa mission est de fédérer les forces en recherche nordique et arctique (sciences naturelles et génie, sciences de la santé, sciences sociales et humaines), de favoriser l'innovation et de créer une synergie entre chercheurs et utilisateurs de la recherche afin de fournir aux gouvernements, aux communautés nordiques et au secteur privé le savoir et la main-d'œuvre experts nécessaires au développement durable du Nord. L'acquisition de connaissances est aux premières loges d'un développement éthique et harmonieux du Nord pour mettre en valeur le plein potentiel de cet immense territoire. Par de solides assises scientifiques, l'INQ a comme objectif de faire rayonner l'expertise et le leadership du Québec à l'échelle régionale, nationale et internationale.

## **LA STRATÉGIE SENTINELLE NORD DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

Dans un contexte d'accélération des changements climatiques et du développement socioéconomique dans les régions arctiques et subarctiques, la stratégie Sentinelle Nord encourage la convergence d'expertises, la recherche transformatrice, le développement de nouvelles technologies et la formation d'une nouvelle génération de chercheurs et de chercheuses interdisciplinaires afin d'améliorer notre compréhension de l'environnement nordique et de son impact sur l'être humain et sa santé. Sentinelle Nord est rendu possible grâce, en partie, au soutien financier du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada.

## **CONTEXTE**

Tout en contraste et en diversité, le Nord voit son environnement, son économie ainsi que la culture et la santé de ses populations bouleversés par les changements climatiques, l'industrialisation et la modernisation. Conscient des conséquences économiques, sociales et environnementales de tels changements, le gouvernement du Québec s'engage dans une voie d'avenir pour valoriser son territoire et ses ressources au profit des communautés qui y vivent et met sur pied, un ambitieux projet d'une vision du développement durable pour le Nord du Québec.

Devant ce développement imminent, aux conséquences socioéconomiques et environnementales importantes, il devient pressant de mettre sur pied un programme de recherche en partenariat pour que le développement du Nord du Québec repose sur des assises scientifiques.

## **OBJECTIFS**

Le présent appel à projets conjoint INQ-SN, intitulé *Pour un Nord durable*, 3<sup>e</sup> édition, vise à répondre au défi de société que constitue le développement durable du Nord du Québec en réunissant des chercheuses et des chercheurs de champs sectoriels complémentaires autour de projets en partenariat.

Les projets présentés devront être directement en lien avec la programmation de recherche de l'INQ, qui comporte cinq axes de recherche et 16 thèmes associés. Chacun des cinq axes représente un secteur et chacun des 16 thèmes, une discipline. Les projets devront être **intersectoriels** avec un minimum de deux secteurs représentés.

L'**avis d'intention** a été instauré pour permettre de bâtir des équipes intersectorielles et de miser sur la coconstruction de projets en développant des partenariats avec les acteurs du Nord.

L'**avis d'intention** permettra d'évaluer la qualité du processus qui sera envisagé pour y arriver.

**Pour un Nord durable a pour objectifs spécifiques de :**

- Favoriser l'émergence de nouvelles connaissances, technologies et pratiques au Québec, lui permettant de progresser plus rapidement vers ses objectifs.
- Accroître le potentiel de recherche **intersectorielle** en assurant la formation d'une relève scientifique, de spécialistes et d'experts dont le Québec a besoin.
- Mobiliser la communauté scientifique universitaire ainsi que les milieux gouvernementaux et les entreprises autour de projets de recherche en partenariat visant le développement de solutions.
- Susciter l'implication des communautés ou des entreprises nordiques, incluant les nations autochtones du Nord, dans un esprit de coconstruction de projets ayant une pertinence et des retombées pour le développement du Nord.
- Stimuler la diffusion de nouvelles connaissances dans une perspective de développement éthique du Nord du Québec.

## **RÉSUMÉ DE LA PROGRAMMATION SCIENTIFIQUE DE L'INQ**

Comme mentionné ci-dessus, les projets présentés devront être directement en lien avec la [programmation de recherche de l'INQ](#), qui comporte cinq axes de recherche et 16 thèmes associés. Cette programmation a été élaborée par plus de 150 expertes et experts d'au moins 50 organismes à travers le Québec. Elle reflète l'ensemble des besoins et des priorités de recherche des secteurs des sciences sociales, de la santé, des sciences naturelles, de l'ingénierie et de l'environnement, incluant les intérêts et les aspirations des peuples autochtones du Nord. Elle a été mise sur pied dans l'esprit du développement socio-économique du Nord et dans le respect des communautés.

### **AXE 1 : Sociétés et culture**

Pour améliorer la connaissance des enjeux liés aux sociétés et aux cultures du Québec nordique, cet axe s'attarde tant aux différents modèles de développement qu'aux patrimoines, aux identités, aux territorialités, aux savoirs, aux milieux de vie et à la gouvernance. Cet axe valorise aussi la planification des programmes de recherche, le respect des protocoles éthiques en milieu autochtone et la décolonisation de la recherche.

Thèmes abordés :

- 1- Développement et territorialité
- 2- Patrimoines et représentations culturels
- 3- Langues, identités, transmission des savoirs et éducation
- 4- Milieux de vie physiques et humains
- 5- Gouvernance et droit

### **AXE 2 : Santé**

Selon des thèmes et priorités définis par les populations nordiques et une approche en partenariat, cet axe approfondit autant la recherche sur les maladies que celle mettant l'accent sur la résilience, l'adaptation et les aspects positifs de la santé. La recherche interventionnelle, tant sur le plan

clinique que populationnel, est axée sur la recherche de solutions optimales et de meilleures pratiques pour améliorer la santé des populations nordiques et réduire les iniquités en matière de santé.

Thèmes abordés :

- 1) Problèmes de santé
- 2) Facteurs qui influencent la santé
- 3) Guérison ainsi que services sociaux et de santé

### **AXE 3 : Fonctionnement des écosystèmes et protection de l'environnement**

Les écosystèmes des hautes latitudes nordiques subissent l'effet combiné du développement socio-économique accéléré, de la forte croissance démographique et du réchauffement climatique. Afin de préserver la sécurité alimentaire et le bien-être des habitants du Nord, cet axe permettra d'évaluer les conséquences des pressions exercées sur les écosystèmes marins, terrestres et d'eau douce. L'axe explore le réchauffement, la fonte, l'eau douce, la sécurité alimentaire et l'effet de serre, avec un accent sur le milieu côtier.

Thèmes abordés :

- 1- Environnements terrestres et d'eau douce nordiques
- 2- Exploration, suivi et gestion des zones côtières et des mers glacées

### **AXE 4 : Infrastructures et technologies**

Le développement du Nord du Québec requiert la mise au point de nouvelles technologies et d'infrastructures adaptées à un environnement difficile, au climat froid, aux populations éloignées et à la fonte du pergélisol. Afin de répondre aux besoins des communautés nordiques, cet axe explore le déploiement rapide des moyens de télécommunication, le développement des technologies environnementales assurant la protection de l'eau potable des communautés nordiques, la mise au point d'infrastructures adaptées à un environnement difficile, de même que la valorisation et la gestion des déchets dans une optique de santé et de développement durable.

Thèmes abordés :

- 1- Construction d'infrastructures durables
- 2- Technologies de l'information
- 3- Technologies environnementales

### **AXE 5 : Ressources naturelles**

Les écosystèmes nordiques recèlent des ressources naturelles forestières, minérales, hydroélectriques et éoliennes considérables. Cet axe aborde la valeur économique des ressources naturelles tout en tenant compte de la grande fragilité des écosystèmes nordiques face aux changements climatiques et à l'impact des activités humaines. Dans le respect des aspirations des communautés nordiques, il décrit la surexploitation, vise l'acceptabilité sociale et favorise les retombées locales des activités économiques. Par l'optimisation et la planification, cet axe développe des outils pour assurer l'exploitation durable des ressources stratégiques du Nord.

Thèmes abordés :

- 1- Gestion de l'aménagement des ressources forestières
- 2- Développement responsable des ressources minérales
- 3- Énergie

### GÉNÉRALITÉS

- Processus éliminatoire en deux étapes :1) avis d'intention ; 2) demande complète
- Le montant total du financement disponible pour cet appel à projets conjoint sur trois ans est de 2,1 M\$.
- L'aide financière pour les projets scientifiques du programme de recherche en partenariat *Pour un Nord durable, 3<sup>e</sup> édition* permet aux scientifiques affiliés à l'INQ, et issus d'une institution qui est un **membre régulier de l'INQ** (annexe 4), de demander un soutien financier sous forme de subvention pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ par année pour une période maximale de trois ans. Ces projets doivent se dérouler du 1<sup>er</sup> mai 2023 au 30 avril 2026. Ce montant **inclut** les frais indirects de recherche de 27 % qui seront transférés aux institutions avec l'octroi de la subvention.
- Un montant représentant au moins 10 % du montant global de la subvention annuelle (c'est-à-dire 10 000 \$), en nature ou en espèces, doit apparaître en plus comme contribution par les partenaires qui ne sont pas issus du milieu universitaire. Ceux-ci deviennent automatiquement **membres usagers** ou **partenaires** de l'INQ (voir définitions à l'annexe 3). La contribution d'un organisme issu des communautés nordiques est un atout pour le projet.
- Le financement octroyé peut servir à couvrir les dépenses liées aux salaires, aux bourses, aux frais de déplacement et de séjour, au matériel et à la location d'équipement, au travail sur le terrain et à la recherche en laboratoire ainsi qu'aux frais de diffusion des connaissances.

### ADMISSIBILITÉ

- Un même demandeur peut être associé à un maximum de deux demandes, et une seule en tant que demandeur principal.
- Les projets soumis sont **intersectoriels**, en lien avec la programmation scientifique de l'INQ qui comprend cinq axes de recherche et 16 thèmes. **Au moins deux axes de recherche de l'INQ doivent être représentés dans chaque projet.**
- Le projet doit être soumis par un **chercheur affilié** à l'INQ (voir la liste sur le site WEB de l'INQ).
- Les **membres** de l'équipe doivent être **affiliés** à l'INQ et avoir signé le document *Engagement du chercheur* **avant le dépôt de la demande complète** : pour vous affilier, voir auprès du Vice-rectorat à la recherche de votre institution.
- Le projet soumis doit être **interinstitutionnel** et inclure au moins **deux institutions qui sont des membres réguliers** de l'INQ (voir la liste à l'annexe 4).
- Tous les organismes des collaborateurs mentionnés dans la demande doivent être des **membres usagers** ou des **partenaires** de l'INQ et, à cet égard, **avoir signé l'entente d'adhésion avant le dépôt de la demande complète**. Le formulaire de demande en ligne est disponible sur le site Internet de l'INQ. La contribution d'un organisme issu des communautés nordiques est considérée comme un atout pour le projet.
- Les propositions doivent inclure un paragraphe explicatif qui justifie en quoi les objectifs du projet sont pertinents pour le Nord et ses communautés.
- Considérations additionnelles : les propositions doivent encourager la participation de jeunes scientifiques comme demandeurs principaux ou codemandeurs des projets. La participation des femmes et des membres des minorités visibles et ethniques doit également être encouragée.

## ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Les évaluations des avis d'intention et des demandes complètes seront effectuées dans le cadre d'un processus rigoureux, impartial, inclusif et basé sur l'excellence scientifique. Les critères d'évaluation qui seront utilisés dans les évaluations sont présentés dans les annexes 2 et 3. Un comité d'évaluation indépendant examinera les propositions et fera des recommandations au comité de direction de l'INQ. Les membres du comité d'évaluation devront déclarer tout conflit d'intérêts.

## PROCÉDURE DE DÉPÔT DE L'AVIS D'INTENTION

---

Seuls les chercheurs et chercheuses affiliés des institutions qui sont des membres réguliers de l'INQ peuvent déposer un avis d'intention. Les chercheurs et chercheuses des institutions membres peuvent s'affilier en communiquant avec leur vice-rectorat à la recherche. Ils doivent signer le document *Engagement du chercheur* de l'INQ.

**Pour soumettre un avis d'intention, le demandeur principal doit :**

- 1) Remplir le formulaire d'avis d'intention (parties A à F)
- 2) Joindre les documents annexes au format PDF (partie G)

L'avis d'intention en format PDF doit parvenir par courrier électronique à l'adresse [admin@inq.ulaval.ca](mailto:admin@inq.ulaval.ca) au plus tard le **lundi 7 novembre 2022** à 23h59 HNE.

Afin de faciliter la transmission et le transfert des documents aux membres du comité d'évaluation, le demandeur principal ne doit transmettre qu'un seul courriel avec l'ensemble des pièces requises.

L'avis d'intention peut être rédigé en français ou en anglais. Toutefois, le titre du projet doit être rédigé en français.

Tout avis d'intention incomplet ou soumis en retard ne sera pas considéré. Aucun envoi postal ne sera accepté.

**\*Les équipes sélectionnées pour déposer une demande complète pourront se prévaloir d'un montant allant jusqu'à 10 000\$ pour monter leur demande.**

## PIÈCES REQUISES – AVIS D'INTENTION (un seul document en format PDF)

- Le formulaire de l'avis d'intention rempli et signé.
- Les **CV abrégés** d'un maximum de deux pages de tous les membres de l'équipe, qu'ils soient demandeurs ou codemandeurs, impliqués dans la demande, en format PDF, qui résument dans cet ordre :
  - La formation universitaire ou professionnelle
  - Le cheminement scientifique ou professionnel
  - Les compétences et réalisations pertinentes en lien avec le projet



## PROCÉDURE DE DÉPÔT DE LA DEMANDE COMPLÈTE

Seuls les chercheurs et chercheuses affiliés des institutions qui sont des membres réguliers de l'INQ peuvent déposer une demande. Les chercheurs et chercheuses des institutions membres peuvent s'affilier en communiquant avec leur vice-rectorat à la recherche. Ils doivent signer le document *Engagement du chercheur* de l'INQ.

**Pour soumettre une demande, le demandeur principal doit :**

- 1) Remplir le formulaire (parties A à H)
- 2) Joindre les documents annexes au format PDF (parties I et J)
- 3) Obtenir la signature de son institution (section I.3 du formulaire)

Le dossier complet en format PDF doit parvenir par courrier électronique à l'adresse [admin@inq.ulaval.ca](mailto:admin@inq.ulaval.ca) au plus tard le **lundi 20 mars 2023** à 23h59 HNE.

Afin de faciliter la transmission et le transfert des documents aux membres du comité d'évaluation, le demandeur principal ne doit transmettre qu'un seul courriel avec l'ensemble des pièces requises.

La demande d'aide financière peut être rédigée en français ou en anglais. Toutefois, le titre et le résumé du projet doivent être rédigés en français.

Toute demande incomplète ou soumise en retard ne sera pas considérée. Aucun envoi postal ne sera accepté.

### PIÈCES REQUISES – DEMANDE COMPLÈTE (un seul document en format PDF)

- Le formulaire de proposition de projet rempli et signé.
- Le sommaire du budget.
- Les **CV abrégés** d'un maximum de deux pages de tous les membres de l'équipe qu'ils soient demandeurs ou codemandeurs, impliqués dans la demande, en format PDF, qui résument dans cet ordre :
  - La formation universitaire ou professionnelle
  - Le cheminement scientifique ou professionnel
  - Les compétences et réalisations pertinentes en lien avec le projet
- **Les lettres de contribution ou d'appui.** Ces lettres devront comprendre :
  - Le nom et les coordonnées de l'organisme
  - La description de l'appui de l'organisme aux activités de recherche et de son implication dans le projet
  - Le montant financier de l'appui s'il s'agit d'une contribution en espèces
  - La description et la valeur monétaire (en dollars) de l'appui s'il s'agit d'une contribution en nature
  - Les avantages prévus pour l'organisme partenaire
  - La signature datée du représentant officiel de l'organisme

**Pour toutes questions relatives à l'appel à projets conjoint, veuillez contacter :**

Pierre-Yves Savard - INQ Coordonnateur d'opérations <a href="mailto:Pierre-Yves.Savard@inq.ulaval.ca">Pierre-Yves.Savard@inq.ulaval.ca</a>	Brigitte Bigué - INQ Directrice administrative et au développement Téléphone : 418-656-2131 poste 403904 <a href="mailto:Brigitte.Bigue@vrr.ulaval.ca">Brigitte.Bigue@vrr.ulaval.ca</a>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## ANNEXE 1

### LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉSENTATION ET L'ÉVALUATION DE L'AVIS D'INTENTION

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR L'AVIS D'INTENTION

---

L'avis d'intention doit fournir des informations concises sur le projet par rapport aux critères d'admissibilité et aux objectifs généraux de l'appel à projets conjoint. Il est évalué en fonction des critères d'évaluation ci-bas mentionnés.

##### Présentation générale

Utilisez le format lettre et laissez une marge de 2 cm sur tout le pourtour. Inscrivez le nom des deux chercheurs/chercheuses principaux dans la marge supérieure de chaque page et numérotez les pages consécutivement dans la marge inférieure. La proposition doit être rédigée avec la police Arial d'une taille d'au moins 11 points. Utilisez des interlignes simples. Les caractères compressés ne sont pas acceptés.

Des illustrations et des graphiques peuvent être inclus, mais ils seront comptés dans les nombres maximaux de pages indiqués ci-dessous. Le texte, les graphiques et les illustrations peuvent être présentés en une ou deux colonnes. Tout excédent de pages ou de documents sera supprimé, de même que tous documents autres que ceux requis.

##### Date limite pour la soumission

Une copie électronique comprenant toutes les parties de l'avis d'intention (un seul document en format PDF) doit être envoyée par courriel à [admin@inq.ulaval.ca](mailto:admin@inq.ulaval.ca) au plus tard le **lundi 7 novembre 2022** à 23 h 59 HNE.

Les candidats recevront un **accusé de réception dans les 48 heures** suivant la réception de leur avis d'intention.

#### FORMULAIRE - AVIS D'INTENTION

---

Vous devez remplir toutes les sections. Limitez le texte à la longueur maximale indiquée pour chaque section, car le texte supplémentaire sera supprimé.

#### PARTIE A – IDENTIFICATION ET ADMISSIBILITÉ

##### A.1 Titre provisoire du projet

Le titre doit indiquer de façon claire et concise le but du projet et être rédigé en français.

##### A.2 Axes et thèmes de recherche de la programmation scientifique de l'INQ

Cochez les cases correspondant aux axes de recherche de la programmation scientifique de l'INQ dans lesquels s'inscrit le projet.

Axe 1 Sociétés et cultures

Axe 2 Santé

Axe 3 Fonctionnement des écosystèmes et protection de l'environnement

Axe 4 Infrastructures et technologies

Axe 5 Ressources naturelles

##### A.3 Nom et institution d'affiliation du demandeur principal

- Le demandeur principal est une chercheuse ou un chercheur affilié à l'INQ ayant signé le document *Engagement du chercheur*.
- Indiquez le nom, les coordonnées et l'affiliation du demandeur principal.

#### **A.4 Nom et institution d'affiliation des codemandeurs pressentis (8 maximum)**

- Les codemandeurs sont des chercheuses ou chercheurs affiliés à l'INQ et ils ont signé le document *Engagement du chercheur*. Ils contribuent de façon importante à l'orientation et à l'avancement du projet.
- À titre d'exemple, ils peuvent cosuperviser des étudiants et recevoir une partie du financement du projet.
- Indiquez le nom des codemandeurs, leurs coordonnées et leur affiliation.

### **PARTIE B – DESCRIPTION DE L'ENJEU PRINCIPAL ET DES GRANDES THÉMATIQUES DU PROJET (max. 1/2 page)**

Présentez brièvement l'enjeu du projet ainsi que les principales thématiques qui seront abordées.

### **PARTIE C – PROCESSUS ENVISAGÉ POUR IMPLIQUER LES PARTENAIRES ET COCONSTRUIRE LE PROJET (max. 1/2 page)**

- Décrivez le processus de coconstruction du projet ayant mené l'équipe à soumettre l'avis d'intention.

### **PARTIE D – COMPOSITION ENVISAGÉE DE L'ÉQUIPE (max. 1/2 page)**

- Décrivez en quoi les compétences et l'expérience de chacun des membres de l'équipe sont nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet.

### **PARTIE E – PERTINENCE POUR LE NORD ET RETOMBÉES ATTENDUES (max. 1/4 page)**

- Décrivez brièvement en quoi les objectifs du projet sont pertinents pour le Nord et pour les communautés qui l'habitent.
- Décrivez brièvement les impacts et retombées attendues pour le projet.

### **PARTIE F – UTILISATION DE L'ALLOCATION CONSENTIE POUR LA PHASE DE COCONSTRUCTION (max. 1/4 page)**

- Décrivez brièvement de quelle façon sera utilisée l'allocation de 10k\$ prévue pour la phase de coconstruction du projet.

### **PARTIE G – AUTRES PIÈCES REQUISES**

#### **CV abrégé de chaque membre de l'équipe**

Le demandeur principal doit fournir les CV abrégés de chaque participant (demandeur et codemandeurs). Le CV abrégé, d'un maximum de deux pages, doit résumer dans cet ordre :

- 1) La formation universitaire ou professionnelle
- 2) Le cheminement scientifique ou professionnel
- 3) Les compétences et réalisations pertinentes en lien avec le projet

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DE L'AVIS D'INTENTION

- **Description du projet (30 %) :**
  - Aspects innovants du projet, excellence et originalité.
  - Projet intersectoriel, en lien direct avec la programmation scientifique de l'INQ. Le projet aborde les questions pertinentes démontrant le besoin d'une expertise multidisciplinaire et intersectorielle.
- **Processus de coconstruction (20 %) :**
  - Le processus de coconstruction du projet ayant mené l'équipe à soumettre l'avis d'intention est décrit de façon claire et convaincante.
  - La participation conjointe, les interactions, la collaboration et le partage des savoirs entre les codemandeurs concernés sont bien démontrés pour l'élaboration du projet.
- **Composition envisagée de l'équipe (20 %) :**
  - L'expérience et les réalisations de l'équipe sont convaincantes.
  - La complémentarité des expertises de l'équipe est bien démontrée.
- **Pertinence pour le Nord et retombées attendues (20 %) :**
  - Les objectifs du projet sont pertinents et apporteront une contribution significative au développement du territoire nordique et des communautés qui l'habitent.
- **Utilisation de l'allocation pour la phase de coconstruction (10 %) :**
  - La pertinence et la justification de l'utilisation des fonds sont bien décrites.

La note attribuée pour chacun des critères est basée sur l'échelle suivante :

Note		Détails
Inférieur à 60%	1	<b>Insuffisant.</b> Ne répond pas au critère de façon adéquate ou comporte d'importantes faiblesses intrinsèques.
60 % - 70 %	2	<b>Assez bien.</b> Répond de façon générale au critère, mais des faiblesses importantes demeurent présentes.
70 % - 80 %	3	<b>Bien.</b> Répond de façon adéquate aux critères, mais plusieurs lacunes demeurent présentes.
80 % - 90 %	4	<b>Très bien.</b> Répond très bien au critère, mais quelques lacunes mineures demeurent présentes.
90 % - 100 %	5	<b>Excellent.</b> Répond avec succès au critère.

## ANNEXE 2

### LIGNES DIRECTRICES POUR LA PRÉSENTATION ET L'ÉVALUATION DE LA DEMANDE COMPLÈTE

#### INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LA DEMANDE COMPLÈTE

---

La demande complète doit fournir des informations sur le projet par rapport aux critères d'admissibilité et aux objectifs généraux de l'appel à projets conjoint. Elle est évaluée en fonction des critères d'évaluation des projets de recherche ci-bas mentionnés.

##### Présentation générale

Utilisez le format lettre et laissez une marge de 2 cm sur tout le pourtour. Inscrivez le nom des deux demandeurs principaux dans la marge supérieure de chaque page et numérotez les pages consécutivement dans la marge inférieure. La proposition doit être rédigée avec la police Arial d'une taille d'au moins 11 points. Utilisez des interlignes simples. Les caractères compressés ne sont pas acceptés.

Des illustrations et des graphiques peuvent être inclus, mais ils seront comptés dans les nombres maximaux de pages indiqués ci-dessous. Le texte, les graphiques et les illustrations peuvent être présentés en une ou deux colonnes. Tout excédent de pages ou de documents sera supprimé, de même que tous documents autres que ceux requis.

##### Date limite pour la soumission

Une copie électronique comprenant toutes les parties de la proposition de projet (un seul document en format PDF) ainsi que le fichier contenant le tableau budgétaire en format Excel doivent être envoyés par courriel à [admin@inq.ulaval.ca](mailto:admin@inq.ulaval.ca) au plus tard le lundi 20 mars 2023 à 23 h 59 HNE.

Les candidats recevront un **accusé de réception dans les 48 heures** suivant la réception de leur demande.

#### FORMULAIRE – DEMANDE COMPLÈTE

---

Vous devez remplir toutes les sections. Limitez le texte à la longueur maximale indiquée pour chaque section, car le texte supplémentaire sera supprimé.

#### PARTIE A – IDENTIFICATION

##### A.1 Titre

Le titre doit indiquer de façon claire et concise le but du projet. Le titre du projet doit être rédigé en français et sera utilisé à des fins de publication.

##### A.2 Résumé du projet (max. 1 page)

Fournir un résumé du projet qui décrit les principaux éléments de la recherche proposée, la nature de la collaboration et des activités à financer, ainsi que les répercussions prévues. Le résumé doit être rédigé en français et sera utilisé dans le processus de sélection ainsi qu'à des fins de publication sur le site WEB de l'INQ.

### A.3 Axes de recherche de la programmation scientifique de l'INQ

Cochez les cases correspondant aux axes de recherche de la programmation scientifique de l'INQ dans lesquels s'inscrit le projet.

Axe 1 Sociétés et cultures

Axe 2 Santé

Axe 3 Fonctionnement des écosystèmes et protection de l'environnement

Axe 4 Infrastructures et technologies

Axe 5 Ressources naturelles

### A.4 Nom et institution d'affiliation du demandeur principal

- Le demandeur principal est une chercheuse ou un chercheur affilié à l'INQ ayant signé le document *Engagement du chercheur*.
- Indiquez le nom, les coordonnées et l'affiliation du demandeur principal.

### A.5 Nom et institution d'affiliation des codemandeurs (8 maximum)

- Les codemandeurs sont des chercheuses ou chercheurs affiliés à l'INQ et ils ont signé le document *Engagement du chercheur*. Ils contribuent de façon importante à l'orientation et à l'avancement du projet.
- À titre d'exemple, ils peuvent cosuperviser des étudiants et recevoir une partie du financement du projet.
- Indiquez le nom des codemandeurs, leurs coordonnées et leur affiliation.
- Pour chaque codemandeur, veuillez indiquer brièvement sa contribution scientifique au projet.

### A.6 Nom et affiliation des collaborateurs d'organismes qui sont des membres usagers ou des partenaires de l'INQ.

- Les collaborateurs identifiés doivent faire partie d'organismes qui sont des **membres usagers** ou des **partenaires** de l'INQ.
- Les organismes doivent avoir signé l'entente d'adhésion **avant** la soumission des projets.
- Pour devenir un membre usager ou un partenaire, les organismes doivent remplir le formulaire de demande en ligne sur le [site Internet de l'INQ](#).
- Les collaborateurs ne reçoivent pas de financement direct pour leurs projets.
- Inscrivez le nom des collaborateurs, suivi du nom de leur organisation qui est un membre usager ou un partenaire de l'INQ.
- Pour chaque collaborateur, veuillez indiquer brièvement sa contribution scientifique au projet.
- Veuillez indiquer les organismes qui pourraient participer au financement de votre projet au moyen d'une aide financière (en espèces ou en nature). Des lettres d'appui de ces organismes sont exigées à la section H.2 du formulaire.

## PARTIE B – OBJECTIFS ET PERTINENCE (max. 1 page)

- Veuillez décrire les objectifs de la recherche proposée et leur lien avec la programmation scientifique de l'INQ. Quelles sont les principales questions abordées par le projet de recherche?
- Les propositions doivent inclure un paragraphe explicatif qui justifie en quoi les objectifs du projet sont pertinents pour le Nord et les communautés qui l'habitent.

## PARTIE C – DESCRIPTION DU PROJET (max. 5 pages)

Décrivez le projet en respectant la structure de texte suivante :

### C.1 Introduction

Présentez le projet en expliquant son adéquation avec la programmation scientifique de l'INQ. Soulignez l'originalité et la nouveauté de la recherche proposée en matière d'hypothèses/questions de recherche traitées, de technologie/méthodologie nouvelle et/ou d'applications nouvelles de la technologie/méthodologie actuelle.

En un paragraphe, expliquez, en quoi le projet tient compte des recommandations des [Lignes directrices pour la recherche](#) de l'INQ.

### C.2 Problématique

En vous basant sur la littérature récente, décrivez en quoi votre projet est pertinent, original, et novateur et précisez sa contribution à l'avancement des connaissances sur le Nord et l'Arctique. Exposez les enjeux scientifiques et les problèmes de recherche liés à votre projet.

### C.3 Méthodologie

Décrivez la méthodologie que vous comptez utiliser dans le projet en lien avec la problématique décrite au point C.2. Décrivez les expériences proposées pour comprendre les problèmes liés à votre projet et trouver des solutions.

### C.4 Échéancier

Présentez un plan de projet avec des étapes claires et réalistes. Décrivez le rôle des étudiants qui participeront au projet.

### C.5 Partenariat

Décrivez de façon claire, comment le projet aborde le partenariat – en matière de consolidation de partenariats existants ou de nouveaux partenariats. Expliquez en quoi ce partenariat apporte une valeur ajoutée au projet.

## PARTIE D – EXPERTISE DE L'ÉQUIPE ET INTERSECTORIALITÉ (max. 1 page)

- Décrivez en quoi les compétences et l'expérience de chacun des membres de l'équipe sont nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet.
- Si pertinent, justifiez la participation de chercheuses ou de chercheurs non affiliés à l'INQ (maximum 2) et précisez l'expertise complémentaire qu'ils apportent.
- Décrivez clairement le cheminement de la démarche multidisciplinaire et intersectorielle. Les Fonds de recherche du Québec (FRQ)<sup>2</sup> entendent par *intersectorialité* « une démarche de recherche et de collaboration qui, en vue de placer des enjeux de recherche communs sous un éclairage nouveau, réunit sur une même question de recherche des scientifiques de champs disciplinaires ressortissants d'au moins deux des trois grands secteurs couverts par les FRQ, soit : les sciences naturelles et génie ; les sciences sociales et humaines; les arts et lettres; la santé ».

---

<sup>2</sup> Adaptation de la définition tirée du site Internet des Fonds de recherche du Québec

- Alors que la multidisciplinarité peut se définir comme le recours à plusieurs disciplines autour d'un même thème, en abordant un objet d'étude selon les différents points de vue de spécialistes, en faisant coexister plusieurs domaines, dans un objectif de complémentarité pour la résolution d'un problème où chaque spécialiste conserve la spécificité de ses concepts et méthodes (USherbrooke)<sup>3</sup>.
- Précisez la composition, l'excellence, et le degré d'intégration et de cohérence de l'équipe, la complémentarité de l'expertise des membres de l'équipe ainsi que la valeur ajoutée et novatrice de la collaboration proposée.

## **PARTIE E – FORMATION DE PERSONNEL HAUTEMENT QUALIFIÉ (max. 1 page)**

- Décrivez brièvement la capacité de l'équipe et du projet proposé à former du personnel hautement qualifié (PHQ), c'est-à-dire des étudiants et étudiantes des cycles supérieurs ou des postdoctorants et postdoctorantes, dans un environnement interdisciplinaire.
- Décrivez comment l'expérience acquise par les PHQ contribuera à l'avancement des connaissances dans le Nord et l'Arctique.

## **PARTIE F – RETOMBÉES ET IMPACTS (max. 1 page)**

### **F.1 Retombées potentielles**

- Indiquez clairement les résultats attendus et les retombées potentielles de votre projet pour le Québec et pour les communautés qui habitent le Nord. Les retombées peuvent être de nature scientifique, sociale ou économique. Expliquez en quoi le projet proposé contribue au développement durable en lien avec le Plan Nord du Québec (en matière de nouvelles connaissances, de solutions, de formation, etc.).

### **F.2 Impacts**

- Décrivez les efforts de mobilisation des connaissances prévus pour atteindre les différents publics cibles (communauté scientifique, populations nordiques, intervenants, grand public). Indiquez comment les résultats de votre recherche auront un impact sur les régions nordiques ou leurs habitants, le cas échéant.

## **PARTIE G – COMPLÉMENTARITÉ (max. 1 page)**

- Dans cette section, vous devez donner des précisions sur le chevauchement des sujets de recherche de la présente demande avec d'autres financements que vous avez obtenus d'autres sources ou que vous obtiendrez. Vous devez expliquer clairement la complémentarité ou le chevauchement du projet et du financement que vous demandez avec d'autres demandes le cas échéant.
- Expliquez comment le financement reçu de diverses sources est utilisé et en quoi cela diffère du budget proposé dans la présente demande de subvention.
- S'il y a lieu, veuillez inclure des résumés des autres demandes ou subventions afin de permettre aux examinateurs de bien comprendre la relation entre les projets.
- S'il y a lieu, indiquez clairement le principal objectif, donnez un bref aperçu de la méthodologie et de l'information détaillée sur le budget et précisez le soutien du personnel hautement qualifié et la relation avec la demande présentée.
- Précisez les aspects distinctifs du présent projet et identifiez, en quoi les dépenses diffèrent des activités financées par d'autres sources.

---

<sup>3</sup> Tiré de [usherbrooke.ca/litt\\_et\\_maths/fondements/inter\\_trans\\_multi\\_ou\\_intradisciplinante/](http://usherbrooke.ca/litt_et_maths/fondements/inter_trans_multi_ou_intradisciplinante/)



Il vous incombe de fournir suffisamment d'information pour permettre au comité d'évaluation d'évaluer la relation avec d'autres sources d'appui. Le comité tiendra compte de toute ambiguïté concernant le chevauchement.

## **PARTIE H - BUDGET**

### **H.1 Budget détaillé**

- Remplissez le tableau au format Excel inclus dans le formulaire.
- Les dépenses admissibles sont détaillées à l'annexe 5.
- Indiquez les contributions en nature et en espèces des partenaires du projet. Notez qu'une lettre de confirmation de contribution de chaque partenaire doit être jointe à la demande.
- Les frais indirects de recherche pour les rubriques admissibles seront directement transférés aux institutions avec l'octroi de la subvention.

### **H.2 Justification des dépenses (max. 1 page)**

- Expliquez et justifiez de façon détaillée chaque poste budgétaire.
- Les renseignements fournis doivent pouvoir éclairer suffisamment les évaluateurs quant à la pertinence des ressources requises pour la réalisation du projet.

## **PARTIE I – AUTRES PIÈCES REQUISES**

### **I.1 CV (max. 2 pages)**

Le demandeur principal doit fournir, avec le formulaire de proposition de projet les CV abrégés de chaque participant (demandeur et codemandeurs). Le CV abrégé, d'un maximum de deux pages au format PDF, doit résumer dans cet ordre :

- 4) La formation universitaire ou professionnelle
- 5) Le cheminement scientifique ou professionnel
- 6) Les compétences et réalisations pertinentes en lien avec le projet

### **I.2 Lettres d'appui**

Le demandeur principal doit fournir, avec le formulaire de proposition de projet, les lettres d'appui de chaque partenaire impliqué dans le projet. Chaque lettre doit clairement indiquer :

- Le nom et les coordonnées de l'organisme.
- La description de l'appui de l'organisme aux activités de recherche et de son implication dans le projet.
- Le montant financier de l'appui s'il s'agit d'une contribution en espèces.
- La description et la valeur monétaire (en dollars) de l'appui s'il s'agit d'une contribution en nature.
- Les avantages prévus pour l'organisme partenaire.
- La signature datée du représentant officiel de l'organisme.

### **I.3 Signatures du demandeur principal et d'une personne autorisée de son institution qui est un membre régulier de l'INQ**

- Faites signer la demande remplie par le représentant officiel du demandeur principal requérant l'aide financière. La date, le nom et le titre du représentant officiel doivent être clairement indiqués.
- Par cette signature, le représentant atteste que l'ensemble des renseignements fournis sont exacts et complets.

- Les demandeurs du projet s’engagent à respecter les règles et les principes énoncés dans les politiques des FRQ.
- Règles générales communes :
  - Conduite responsable en recherche
  - Politique d’éthique en recherche
  - Gestion de la propriété intellectuelle
- Et de l’INQ :
  - Guide d’éthique de la recherche dans le Nord
- Les demandeurs acceptent que les renseignements paraissant dans leur demande d’aide financière soient communiqués à des fins d’évaluation ou d’études à la condition que les personnes qui y ont accès s’engagent à respecter les règles de confidentialité.
- Notez que, conformément à l’entente d’adhésion signée par les membres réguliers avec l’établissement gestionnaire de l’INQ, les demandeurs adhèrent au principe selon lequel ils favoriseront le partage des résultats de recherche générés par le projet, lorsque possible, en les transmettant à l’INQ pour être intégrés aux données, aux résultats et aux outils diffusés et partagés par l’INQ au profit de ses membres.
- Les demandeurs s’engagent à remettre annuellement un état d’avancement des travaux du projet et, deux mois après la fin de leur projet, un rapport sur les réalisations effectuées au cours du projet. Un gabarit de ces rapports sera transmis au demandeur principal.

#### I.4 Suggestion d’examineurs

- Veuillez proposer un maximum de cinq personnes possédant les compétences pour évaluer les aspects techniques de la proposition. Ces experts doivent provenir des milieux universitaire et gouvernemental. Il ne doit pas y avoir conflit d’intérêts ou apparence de conflit d’intérêts dans la liste des personnes proposées.
- Indiquez pour chaque examinateur proposé : son nom, son affiliation, son adresse postale complète, son numéro de téléphone, son adresse courriel et son domaine de compétence.

## PARTIE J – RÉFÉRENCES

Indiquez les références bibliographiques ayant servi à rédiger votre demande. Ne créez pas d’hyperliens dans cette section.

## CRITÈRES D’ÉVALUATION DE LA DEMANDE COMPLÈTE

---

- **Composition de l’équipe (20 %) :**
  - L’expérience et les réalisations de l’équipe sont convaincantes.
  - La complémentarité et l’intersectorialité de l’équipe sont bien démontrées.
  - Le degré d’implication des partenaires aux différentes étapes du projet est bien démontré et significatif.
- **Projet (35 %) :**
  - Aspects innovants du projet, excellence et originalité.
  - Clarté et pertinence de la méthodologie de recherche.
  - Faisabilité en lien avec les objectifs énoncés.

- Projet multidisciplinaire ou intersectoriel, en lien direct avec la programmation scientifique de l'INQ. Le projet aborde les questions pertinentes démontrant le besoin d'une expertise multidisciplinaire et intersectorielle.
- **Formation de personnel hautement qualifié (PHQ) (20 %) :**
  - Pertinence du projet en lien avec la formation de personnel hautement qualifié
  - Milieu de formation offert
  - Formation enrichie de la formation découlant du milieu interdisciplinaire
  - Résultats de la formation et compétences acquises par le PHQ
- **Retombées et impacts du projet dans le cadre d'un développement durable du Nord (20 %) :**
  - Pertinence et impact de la recherche et de ses avantages pour les communautés nordiques dans le contexte du développement durable.
  - Retombées en matière d'impacts sociaux, économiques et environnementaux pour la société québécoise.
- **Budget (5 %) :**
  - L'adéquation et la justification du budget et du calendrier sont appropriées et réalistes.

La note attribuée pour chacun des critères est basée sur l'échelle suivante :

Note		Détails
Inférieur à 60%	1	<b>Insuffisant.</b> Ne répond pas au critère de façon adéquate ou comporte d'importantes faiblesses intrinsèques.
60 % - 70 %	2	<b>Assez bien.</b> Répond de façon générale au critère, mais des faiblesses importantes demeurent présentes.
70 % - 80 %	3	<b>Bien.</b> Répond de façon adéquate aux critères, mais plusieurs lacunes demeurent présentes.
80 % - 90 %	4	<b>Très bien.</b> Répond très bien au critère, mais quelques lacunes mineures demeurent présentes.
90 % - 100 %	5	<b>Excellent.</b> Répond avec succès au critère.

## ANNEXE 3

### DÉFINITIONS DES MEMBRES, DES PARTENAIRES, DES CENTRES OU ENTITÉS AFFILIÉS ET DES CHERCHEUSES ET CHERCHEURS AFFILIÉS À L'INQ

---

Les **membres** de l'INQ sont réguliers, associés ou usagers et doivent mener des recherches liées aux enjeux nordiques ou arctiques. Les partenaires de l'INQ sont des entités juridiques concernées par les enjeux nordiques ou arctiques. Les institutions et les entités juridiques désirant se joindre à l'INQ doivent remplir et signer le formulaire d'adhésion.

#### **Membre régulier**

Le membre régulier de l'INQ est une institution d'enseignement supérieur ou une entité juridique **du Québec** menant des recherches liées aux enjeux nordiques ou arctiques.

#### **Membre associé**

Le membre associé de l'INQ est une institution d'enseignement supérieur ou une entité juridique **hors Québec** menant des recherches liées aux enjeux nordiques ou arctiques.

#### **Membre usager**

Le membre usager est un organisme public, parapublic ou privé, une entreprise ou un individu intéressé aux activités de l'INQ qui est un utilisateur potentiel des résultats de recherche qui en émanent. De plus, il souhaite être informé régulièrement des activités de l'INQ et être sollicité pour y contribuer. Dans l'éventualité où ce membre requiert des services de la part de l'INQ, il doit en assumer les coûts.

#### **Partenaire**

D'autres entités juridiques utilisatrices de la recherche nordique peuvent s'associer à l'INQ en tant que partenaire.

Le gouvernement du Québec et ses sociétés d'État ainsi que le gouvernement du Canada sont des partenaires stratégiques de l'INQ.

#### **Centre ou entité de recherche affilié**

Les centres ou entités de recherche à vocation nordique ou arctique reconnus par une institution ou une entité membre ou partenaire peuvent être affiliés à l'INQ. Ces centres ou entités sont proposés au comité de direction par un membre ou un partenaire et contribuent activement au programme scientifique de l'INQ et au développement de ses axes de recherche. L'affiliation du centre ou de l'entité est conditionnelle à l'approbation par le comité de direction.

#### **Chercheuse ou chercheur affilié**

La chercheuse ou le chercheur affilié est un scientifique d'une institution d'enseignement supérieur œuvrant dans les domaines des sciences humaines, de la santé, des sciences sociales ou des sciences pures et appliquées et dont la **majeure partie** des efforts en recherche et en innovation abordent déjà et clairement les problématiques et enjeux nordiques – Nord du Québec (au-delà du 49<sup>e</sup> parallèle) ou Arctique canadien et circumpolaire.

## ANNEXE 4

### LISTE DES MEMBRES RÉGULIERS DE L'INSTITUT NORDIQUE DU QUÉBEC

---

1. École de technologie supérieure
2. Institut national de la recherche scientifique
3. Polytechnique Montréal
4. Université Concordia
5. Université de Montréal
6. Université de Sherbrooke
7. Université du Québec
8. Université du Québec à Chicoutimi
9. Université du Québec à Montréal
10. Université du Québec à Rimouski
11. Université du Québec à Trois-Rivières
12. Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
13. Université Laval
14. Université McGill
15. Université TÉLUQ

## ANNEXE 5

### DÉPENSES ADMISSIBLES

---

#### Dépenses admissibles à la subvention

Les dépenses énumérées ci-dessous sont admissibles aux fins du calcul de la subvention. Ces dépenses admissibles sont composées des coûts liés directement aux projets de recherche, de valorisation, de transfert et d'innovation du bénéficiaire.

#### Coûts directs des projets

Les coûts directs des projets font référence aux dépenses directement imputables aux projets financés ou réalisés par l'organisme. Ils englobent notamment la rémunération du personnel de recherche, les bourses à des étudiants et d'autres frais directement imputables aux projets.

#### Postes de dépenses liés directement aux projets financés :

- Salaires, traitements et avantages sociaux
- Bourses à des étudiants
- Matériel, produits consommables et fournitures
- Location d'équipements
- Frais de gestion
- Honoraires professionnels
- Frais de déplacement et de séjour
- Compensations monétaires pour participation
- Frais de diffusion des connaissances
- Frais d'animaleries et de plateformes

Au moins 35 % des dépenses doivent être attribuées aux étudiants de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles.

La valeur de l'équipement doit être égale ou inférieure à 15 000 \$ avant taxes pour l'ensemble du projet.